

LETTRE D'ENTENTE MODIFIANT CERTAINES ÉCHÉANCES PRÉVUES AU *PROTOCOLE D'ENTENTE SUR LE PROGRAMME CRIS-QUÉBEC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE D'INFRASTRUCTURES DANS LA RÉGION D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES* ET À LA *CONVENTION POUR L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE*

**ATTENDU QUE** le 17 février 2020, le gouvernement du Québec et la nation crie d'Eeyou Istchee ont signé le *Protocole d'entente sur le programme Cris-Québec de développement durable d'infrastructures dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James* (approuvé par le décret n° 92-2020 du 12 février 2020);

**ATTENDU QUE** le 27 mars 2020, le gouvernement du Québec et le Gouvernement de la nation crie ont signé la *Convention pour l'octroi d'une aide financière* (approuvée par le décret n° 228-2020 du 25 mars 2020);

**ATTENDU QUE** les parties souhaitent modifier certaines échéances prévues à ces ententes;

Les parties à ces ententes conviennent de ce qui suit :

1. Le *Protocole d'entente sur le programme Cris-Québec de développement durable d'infrastructures dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James* est modifié :
  - a. Par le remplacement, au paragraphe a) de l'article 7, de « dans un délai de 12 mois à compter de la signature du présent protocole d'entente » par « au plus tard le 31 mars 2022, ou à toute autre date convenue entre les parties »;
  - b. Par le remplacement, à l'article 10, de « pendant une période de douze (12) mois » par « jusqu'au 31 mars 2022 ».
  
2. La *Convention pour l'octroi d'une aide financière* est modifiée :
  - a. Par le remplacement, au 4<sup>e</sup> attendu du préambule, de « dans un délai de 12 mois à compter de la signature du Protocole d'entente » par « au plus tard le 31 mars 2022, ou à toute autre date convenue entre les parties »;
  - b. Par le remplacement, à l'article 2, de « 2022 » par « 2023 ».
  - c. Par le remplacement, aux paragraphes 1 et 2 de l'article 3, de « 12 février 2021 » par « 31 mars 2022 ».
  
3. La présente lettre d'entente entre en vigueur le 12 février 2021.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ À \_\_\_\_\_, LE \_\_\_\_\_ DE  
\_\_\_\_\_ 2021

**NATION CRIE D'EEYOU ISTCHEE /  
GRAND CONSEIL DES CRIS (EEYOU ISTCHEE) /  
GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE**

**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

\_\_\_\_\_  
Abel Bosum

Grand chef et président

\_\_\_\_\_  
François Legault

Premier ministre

\_\_\_\_\_  
Jonatan Julien

Ministre de l'Énergie et des Ressources  
naturelles

\_\_\_\_\_  
Ian Lafrenière

Ministre responsable des Affaires autochtones

\_\_\_\_\_  
Sonia LeBel

Ministre responsable des Relations canadiennes  
et de la Francophonie canadienne